

Félix Houphouët-Boigny

Félix Houphouët-Boigny (serait né **Dia Houphouët** le 18 octobre 1905 à N'Gokro (Yamoussoukro) selon la biographie officielle, mort le 7 décembre 1993), surnommé « le sage » ou même « Nanan Boigny » ou « Nanan Houphouët » ou encore « Le Vieux » (au sens africain du terme), est le « père » de l'indépendance de la Côte d'Ivoire.

Successivement chef traditionnel, médecin, planteur, dirigeant syndical, député en France, ministre de gouvernements français, président de l'Assemblée nationale ivoirienne, maire d'Abidjan, Premier ministre ivoirien et premier président de la Côte d'Ivoire de 1960 à 1993, Félix Houphouët-Boigny tient un rôle de premier ordre dans le processus de décolonisation de l'Afrique, et domine jusqu'à la fin de sa vie, la scène politique de son pays natal.

Partisan de la Françafrique, il parvient de cette façon à développer économiquement la Côte d'Ivoire, notamment dans le secteur agricole, faisant de son pays un îlot de prospérité dans un continent miné par la pauvreté ; on parle alors de « miracle ivoirien ». Mais si l'exportation de cacao et de café a fait la richesse de la Côte d'Ivoire, elle a également provoqué des difficultés dans les années 1980, après la chute brutale des cours des matières premières. Dès lors, son régime dominé depuis l'indépendance par un parti unique, le PDCI^a, miné par une corruption endémique, devient de plus en plus insupportable pour la population touchée de plein fouet par la crise économique.

Toutefois, cette coopération avec la France ne s'arrête pas au seul plan économique. S'appuyant sur les réseaux d'influence français en Afrique de Jacques Foccart, proche du général de Gaulle, il mène une politique qui se traduit par un soutien inconditionnel et mutuel des deux pays. Cette position permet à la France de garder, entre les influences des États-Unis et de l'Union soviétique, le contrôle de son « pré carré » pendant la guerre froide. En échange, Félix Houphouët-Boigny, l'homme de la France en Afrique, se taille une place toute particulière sur la scène africaine, notamment en Afrique francophone et dans le golfe de Guinée, où son influence fut grande. Sa fortune était estimée entre 7 et 11 milliards de dollars.

Félix Houphouët-Boigny



Félix Houphouët-Boigny en 1962.

Fonctions

Président de la République de Côte d'Ivoire

27 novembre 1960 – 7 décembre 1993
(33 ans et 10 jours)

Élection 27 novembre 1960

Réélection 7 novembre 1965
29 novembre 1970
16 novembre 1975
12 octobre 1980
27 octobre 1985
28 octobre 1990

Premier ministre Alassane Ouattara

Gouvernement Houphouët-Boigny I,
II, III, IV, V, VI, VII,
VIII, IX, X, XI, XII, XIII,
XIV et XV

Prédécesseur Poste créé

Successeur Henri Konan Bédié

Premier ministre de Côte d'Ivoire

1^{er} mai 1959 – 3 novembre 1960
(1 an, 6 mois et 2 jours)

Prédécesseur Auguste Denise

Successeur Alassane Ouattara
(indirectement)

Ministre d'État de la France

13 mai 1958 – 19 mai 1961
(3 ans et 6 jours)

Président René Coty
Charles de Gaulle

Gouvernement Pierre Pflimlin
Charles de Gaulle III
Michel Debré

Ministre de la Santé publique et de la Population de la France

6 novembre 1957 – 14 mai 1958
(6 mois et 8 jours)

Président René Coty

Gouvernement Félix Gaillard

Prédécesseur Bernard Lafay

Successeur André Maroselli

Ministre d'État de la France

12 juin – 30 septembre 1957
(3 mois et 18 jours)

Président René Coty

Sommaire

Les années de formation

- Origines et éducation
- Un « médecin africain » engagé
- Un chef de canton et un dirigeant syndical

Un acteur majeur de la scène politique française

- Un député plaidant la cause des Africains
- Le fondateur du RDA et la période communiste
- La réhabilitation et l'entrée au gouvernement

À la tête de la Côte d'Ivoire

- Un partisan de l'autonomie
- L'instauration du pouvoir personnel
 - Le faux « complot de janvier 1963 » et dictature
- Houphouët face aux chefs de l'opposition
 - Gbagbo symbole de l'opposition
 - Wodié l'autre opposant
- La prospérité des années 1960 et 1970
- Impuissant face à la crise ivoirienne
 - Une économie au bord de la banqueroute
 - L'apparition de tensions sociales
 - Les fastes du régime
 - La succession et l'après Houphouët

Une politique africaine « particulière »

- Le fossoyeur de l'AOF
- L'unité africaine selon Houphouët-Boigny
- L'homme de la France en Afrique
 - La déstabilisation des régimes révolutionnaires
 - Un alignement sur la France
 - Un soutien réciproque

Vie privée

- La famille Houphouët
- Ses relations en politique
- Le prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix

Fonctions gouvernementales

- En France
- En Côte d'Ivoire

Distinctions

Ouvrage

Notes et références

- Notes
- Références

Annexes

- Bibliographie
- Archives sonores

Voir aussi

- Articles connexes
- Liens externes

Les années de formation

Origines et éducation

Félix Houphouët-Boigny naît, selon sa biographie officielle, le 18 octobre 1905 à N'Gokro². Toutefois, un doute subsiste sur l'exactitude de cette date ; chez les Baoulés, l'état civil n'existait pas encore à l'époque et il est donc fort probable que sa naissance soit antérieure à 1905³.

Originaire d'un petit royaume akouè polythéiste, il est le fils d'un dénommé *Houphouët*⁴ qui lui donne à l'origine comme prénom *Dia*, pouvant signifier dans sa langue, « prophète » ou « magicien »⁴. Le nom de son père provient du baoulé *ufiue*. Ce nom expiatoire est donné aux enfants nés aux abords d'un village ou dans une famille où plusieurs enfants sont morts successivement avant sa naissance⁵. De son nom d'origine Dia Houphouët, il y ajoute postérieurement le nom *Boigny* signifiant « le bélier » en baoulé⁵. Dia Houphouët-Boigny est le petit-neveu de la reine Yamoussou et du chef du village, Kouassi N'Go⁴. Lorsque ce dernier est assassiné en 1910, le jeune Dia est appelé à lui succéder à la tête de la chefferie⁴. En raison de son jeune âge, son beau-père Gbro Diby (son père étant déjà mort) devient régent⁶.

Gouvernement	Maurice Bourguès-Maunoury
Ministre délégué à la présidence du Conseil de la France	
1^{er} février 1956 – 21 mai 1957 <p>(1 an, 3 mois et 20 jours)</p>	
Président	René Coty
Gouvernement	Guy Mollet
Prédécesseur	Gaston Palewski
Successeur	Georges Galy-Gasparrou <p>Michel Soulié</p> Jean Meunier
Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire	
24 mars 1953 – 30 novembre 1959 <p>(6 ans, 8 mois et 6 jours)</p>	
Prédécesseur	Victor Capri Djédjé
Successeur	Philippe Yacé
Député du département de la Côte d'Ivoire	
21 octobre 1945 – 8 février 1959 <p>(13 ans, 3 mois et 18 jours)</p>	
Biographie	
Nom de naissance	Dia Houphouët
Date de naissance	18 octobre 1905
Lieu de naissance	N'Gokro, Afrique-Occidentale française (AOF)
Date de décès	7 décembre 1993
Lieu de décès	Yamoussoukro, Côte d'Ivoire
Nature du décès	Cancer
Nationalité	ivoirienne
Parti politique	SAA <p>RDA</p> PDCI
Conjoint	Marie-Thérèse Houphouët-Boigny
Diplômé de	École William Ponty <p>École de médecine de l'AOF</p>
Profession	Médecin, planteur
Religion	Animisme (1905-1915) <p>Catholicisme (1915-1993)</p>
Résidence	Palais présidentiel d'Abidjan



Présidents de la République de Côte d'Ivoire

Premiers ministres de Côte d'Ivoire

Compte tenu de son rang, l'administration coloniale décide de l'envoyer à l'école du poste militaire de Bonzi situé près du village⁹ puis, en 1915, à l'école primaire supérieure de Bingerville, ce malgré les réticences de sa famille⁴. Cette même année à Bingerville, il se convertit au christianisme, considérant cette religion comme le signe de la modernité et un obstacle à l'islamisation : il se fait baptiser Félix⁴.

Brillant élève, il intègre, en 1919, l'École normale William-Ponty où il obtient son diplôme d'instituteur⁶ et enchaîne, en 1921, avec l'École de médecine de l'Afrique-Occidentale française dont il sort major [pas clair] en 1925². Ces études de médecine étant enseignées de manière incomplète par le colonisateur, Houphouët ne peut prétendre qu'à la carrière d'un « médecin africain »⁷, médecin au rabais⁹.

Un « médecin africain » engagé



Un cacaoyer avec les gousses de fruits à différents stades de maturation.

Le 26 octobre 1925⁶, Houphouët commence sa carrière en tant que médecin-auxiliaire à l'hôpital d'Abidjan⁸ où il fonde une « Amicale » regroupant le personnel médical indigène⁴. L'entreprise tourne court ; l'administration coloniale voit d'un très mauvais œil cette association qu'elle assimile à une formation syndicale⁴ et décide de le muter, le 27 avril 1927⁶, au service de Guiglo où les conditions sanitaires sont particulièrement éprouvantes⁹. Toutefois, faisant preuve de véritables aptitudes professionnelles, il est promu à Abengourou, le 17 septembre 1929⁶, à un poste réservé, jusque-là, aux Européens⁴.

À Abengourou, Houphouët est confronté aux injustices dont sont victimes les cultivateurs de cacao indigènes exploités par les colons¹⁰. Décidé à agir, il prend la tête, en 1932, d'un mouvement de planteurs africains hostile aux grands propriétaires blancs et à la politique économique du colonisateur qui les favorise³. Le 22 décembre¹⁰, il rédige, sous un pseudonyme, un article engagé « On nous a trop volés » qui paraît dans un éditorial socialiste⁸ publié en Côte d'Ivoire, le « Trait d'union »¹⁰.

L'année suivante, Houphouët est appelé à prendre ses fonctions de chef de village⁶ mais, préférant poursuivre sa carrière, se désiste en faveur de son frère cadet Augustin¹¹. Cependant, afin de se rapprocher de son village, il obtient sa mutation à Dimbokro le 3 février 1934⁶ puis à Toumodi le 28 juin 1936⁶. Si jusque-là, Houphouët a fait preuve de réelles qualités professionnelles, son attitude déplaît ; en septembre 1938, son chef de service lui demande de choisir entre son poste de médecin et son engagement dans la politique locale¹⁰. Le choix est fait en

1939, son frère décède, il lui succède à la tête du royaume⁴.

Un chef de canton et un dirigeant syndical

En devenant chef, Houphouët devient l'administrateur du canton d'Akouè, représentant trente-six villages⁴. Il reprend également en charge la plantation familiale qui est alors l'une des plus importantes du pays, et parvient à la développer en diversifiant les cultures de caoutchouc, de cacao et de café⁴ ; il devient ainsi un des plus riches planteurs africains³.

Le 3 septembre 1944⁴, il fonde, en accord avec l'administration coloniale⁴, le Syndicat agricole africain (SAA) dont il devient le président. Regroupant les planteurs africains mécontents de leur sort⁷, le SAA, anticolonialiste et antiraciste³, revendique de meilleures conditions de travail, une hausse des salaires et l'abolition du travail forcé⁴. Ce syndicat rencontre rapidement le succès et reçoit l'appui de près de 20 000 planteurs⁴, ce qui déplaît fortement aux colons qui vont jusqu'à porter plainte contre Houphouët⁶. L'écho de ce syndicat est tel qu'il se rend, au début de 1945, à Dakar pour expliquer la démarche du SAA à Pierre Cournarie, gouverneur général de l'AOF⁴.

En octobre 1945, Houphouët est projeté sur la scène politique ; le gouvernement français, décidé à faire participer ses colonies à l'assemblée constituante, organise l'élection de deux députés en Côte d'Ivoire : l'un représentant les colons, l'autre les autochtones⁴. Houphouët se présente et, grâce aux nombreux soutiens qu'il a acquis par son action syndicale, est élu au premier tour avec plus de 1 000 voix d'avance². Malgré cette victoire, l'administration coloniale décide d'organiser un second tour, le 4 novembre 1945, qu'il remporte avec 12 980 voix sur 31 081 suffrages exprimés². Pour son entrée en politique, il décide d'ajouter Boigny, signifiant « bélier » (symbole de son rôle de meneur)⁴ à son patronyme, devenant ainsi Félix Houphouët-Boigny.

Un acteur majeur de la scène politique française

Un député plaidant la cause des Africains

À l'Assemblée nationale, Houphouët-Boigny est nommé membre de la Commission des territoires d'outre-mer². Il s'attelle à mettre en application les revendications du SAA. Un projet de loi tendant à la suppression du travail forcé est ainsi adopté par l'Assemblée le 11 avril 1946 sous le nom de loi Houphouët-Boigny². Le 3 avril 1946, il propose d'unifier la réglementation du travail dans les territoires d'Afrique ; ce sera chose faite en 1952². Enfin, le 27 septembre 1946, il dépose un rapport sur le système de santé des territoires d'outre-mer qu'il invite à réformer².

Houphouët-Boigny milite également en faveur de l'Union française. Ce projet qui prévoit d'ériger les colonies en des départements et territoires français, est loin de faire l'unanimité chez les parlementaires métropolitains qui craignent de voir la France devenir la colonie de ses colonies². Tentant de les rassurer, Houphouët-Boigny leur répond qu'il n'existe, « à l'heure actuelle », aucun risque pour que les Africains submergent les parlementaires européens, mais, qu'en revanche, une telle union permettrait de stopper la double politique menée par la France : l'une « métropolitaine et démocratique », l'autre « coloniale et réactionnaire »².

Après l'adoption de la constitution de la IV^e République, il est réélu sans difficulté avec 21 099 voix sur 37 888 des suffrages exprimés². Toujours membre de la Commission des territoires d'outre-mer (dont il devient secrétaire en 1947 et 1948), il est nommé, en 1946, à la Commission du règlement et du suffrage universel². Le 18 février 1947, il propose de réformer en profondeur le système des conseils généraux des territoires de l'AOF, de l'AEF et du Conseil fédéral afin qu'ils soient plus représentatifs des populations autochtones². Il réclame également, à de nombreuses reprises, la création d'assemblées locales en Afrique afin que les indigènes puissent faire l'apprentissage de leur autonomie et de la gestion².



Le palais Bourbon, siège de l'Assemblée nationale française.

Le fondateur du RDA et la période communiste

Le 9 avril 1946¹², Houphouët-Boigny transforme, avec l'aide des Groupes d'études communistes d'Abidjan, le SAA en Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI)¹³. Ce dernier devient lui-même, après le Congrès de Bamako du 18 octobre 1946, une section territoriale du tout nouveau parti inter-africain : le Rassemblement démocratique africain (RDA) dont il est le président¹⁴.

Pas assez nombreux pour former un groupe parlementaire¹⁵, les élus africains sont contraints à s'apparenter à un des grands partis existants pour pouvoir siéger au Palais Bourbon⁸. Le RDA s'affilie alors avec le PCF, seule formation politique ouvertement anti-colonialiste³. Houphouët-Boigny justifie lui-même cette alliance par le fait qu'elle semblait, à l'époque, être la seule solution pour se faire entendre :

« Dès avant la création du RDA, cette alliance avait servi notre cause : en mars 1946, l'abolition du travail obligatoire fut adoptée à l'unanimité, sans vote, grâce à notre alliance tactique »¹⁶

Pendant ses séjours à Paris, il se rend en limousine noire à l'école des cadres du PCF. Fort de ce contraste, il se défend de toute sympathie communiste : « Est-ce que moi, Houphouët, chef traditionnel, médecin, grand propriétaire, catholique, on peut dire que je suis communiste ? »¹⁷.

Au fur et à mesure que la guerre froide s'affirme, l'alliance communiste devient de plus en plus préjudiciable pour le RDA, d'autant plus qu'en 1947, le PCF passe dans l'opposition. L'administration française manifeste une hostilité grandissante au RDA et à son président qu'elle apparente à un « stalinien »².

La répression contre son parti, le PDCI, s'accroît en Côte d'Ivoire. Des militants sont régulièrement arrêtés et battus par des policiers, avec parfois des actes de tortures ; d'autres sont renvoyés de leurs emplois. L'un des principaux dirigeants du parti, le sénateur Biaka Boda, est retrouvé pendu et déshabillé dans la forêt, alors qu'il était recherché par la police. Houphouët-Boigny prend peur, pour sa vie et pour l'existence du mouvement¹⁷. Les tensions atteignent leur apogée au début de 1950⁷, quand, à la suite d'un incident, la quasi-totalité de la direction du PDCI est arrêtée¹⁸. Des rassemblements de protestation sont organisés ; alors que la police tire à blanc pour disperser la foule, des colons tirent à balles réelles, tuant treize manifestants¹⁹. Au lieu de rechercher les auteurs du massacre, les autorités, craignant des émeutes, font arrêter des milliers de militants nationalistes¹⁷.

Pour désamorcer la crise, le président du Conseil, René Pleven, confie à son ministre de la France d'outre-mer, François Mitterrand, la mission de détacher le RDA du PCF⁸. Conscient d'être dans une impasse, Houphouët-Boigny accepte en octobre 1950 de rompre avec les communistes et de ne plus contester l'Union française² après une rencontre avec François Mitterrand dans le bureau de ce dernier. Celui-ci indique : « je l'ai traité un peu durement. Je l'ai prévenu que j'allais doubler les garnisons en Afrique et que je le tiendrais pour responsable d'éventuels troubles. Je lui ai expliqué que les revendications humaines, sociales et économiques auraient mon plein appui si elles étaient justifiées. Mais que je n'admettrais pas qu'elles prennent un caractère politique. » Lors des élections législatives de 1951, il présente une liste commune avec le parti de Mitterrand, l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR) dont l'affiliation devient officielle en 1952².

Un rapport des autorités militaires françaises daté de 1954 souligne que Houphouët-Boigny « mena son jeu seul avec beaucoup de souplesse, de tergiversations, de roueries dignes de Machiavel, se gardant bien de convoquer, soit le Comité de coordination, soit le congrès du parti, qui auraient pu s'opposer à cette volte-face pour devenir progressivement un parti pro-administratif. » Le secrétaire général du RDA, Gabriel d'Arboussier, dénonce cette nouvelle ligne et quitte le parti. De même, l'Union des populations du Cameroun, l'Union démocratique sénégalaise et l'Union démocratique nigérienne refusent de rompre leurs rapports avec le PCF et la CGT¹⁷.

La réhabilitation et l'entrée au gouvernement

Conservant l'image d'un communiste, bien que s'en défendant, il est le seul député RDA réélu en Côte d'Ivoire en 1951². C'est pourquoi, le 24 août 1951, il prononce un discours à l'Assemblée nationale où il conteste le résultat des élections qu'il déclare entaché de fraudes. Il dénonce aussi l'instrumentalisation des députés d'outre-mer comme « machines à voter »². Houphouët-Boigny et le RDA vivent alors une véritable période de purgatoire avant de renouer avec le succès en 1956¹⁹ ; lors des élections de cette année, le grand parti de masse africain reçoit 502 711 voix sur 579 550 suffrages exprimés². Son chef, désormais, fait figure de modéré². Il ne dira rien contre la guerre en Indochine ou contre le vote de pouvoirs spéciaux à Guy Mollet pour soumettre l'insurrection du Front de libération nationale en Algérie¹⁷.

Nommé membre de la Commission du suffrage universel, des lois constitutionnelles, du règlement et des pétitions, Houphouët-Boigny entre également au gouvernement le 1^{er} février 1956 en qualité de ministre délégué à la présidence du Conseil dans le gouvernement Guy Mollet ; poste qu'il occupe jusqu'au 13 juin 1957². Sa principale réalisation, dans ces fonctions, est la création d'une organisation commune de régions sahariennes qui permettrait d'assurer l'indépendance énergétique de l'Union française², et de contrer les revendications territoriales marocaines dans le Sahara²⁰.

Par la suite, Houphouët-Boigny devient ministre de la Santé publique et de la Population dans le gouvernement Félix Gaillard du 6 novembre 1957 au 14 mai 1958. Il essaie de réformer le code de la santé publique².

Il est à de nombreuses reprises, ministre d'État sous :

- le gouvernement Maurice Bourgès-Maunoury du 13 juin au 6 novembre 1957²
- le gouvernement Pierre Pflimlin du 14 au 17 mai 1958²
- le gouvernement Charles de Gaulle (3) du 1^{er} juin 1958 au 8 janvier 1959²
- le gouvernement Michel Debré du 8 janvier au 20 mai 1959²¹

LOI n° 46-645 du 11 avril 1946 tendant à la suppression du travail forcé dans les territoires d'outre-mer.

L'Assemblée nationale constituante a adopté,

Le Président du Gouvernement provisoire de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1^{er}. — Le travail forcé ou obligatoire est interdit de façon absolue dans les territoires d'outre-mer.

Art. 2. — Tous moyens ou procédés de contrainte directe ou indirecte aux fins d'embaucher ou de maintenir sur les lieux du travail un individu non consentant feront l'objet d'un texte répressif prévoyant des sanctions correctionnelles.

Art. 3. — La présente loi abolit tout décret et règlement antérieur sur la réquisition de la main-d'œuvre, à quelque titre que ce soit.

La présente loi, délibérée et adoptée par l'Assemblée nationale constituante, sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 11 avril 1946.

FÉLIX GOUIN.

Par le Président du Gouvernement provisoire de la République :

Le ministre de la France d'outre-mer,
MARIUS MOUTET.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
PIERRE-HENRI TEITGEN.

Fac-similé de la loi n°46-645 tendant à la suppression du travail forcé, Paris, 11 avril 1946

En cette qualité, il participe à l'élaboration de la politique africaine de la France, notamment dans le domaine culturel⁷. Sous son impulsion seront créés le Bureau des étudiants de la France d'outre-mer, et l'Université de Dakar⁷. Le 4 octobre 1958, Houphouët-Boigny est un des signataires, aux côtés de De Gaulle, de la constitution de la V^e République²². Il connaît personnellement le Général, qui le tient en haute estime²³.

Le dernier poste qu'il occupe est celui de ministre conseiller du gouvernement Michel Debré du 23 juillet 1959 au 19 mai 1961²¹.

À la tête de la Côte d'Ivoire

Un partisan de l'autonomie

À la suite de l'adoption, le 23 juin 1956, de la loi-cadre Defferre donnant l'autonomie aux colonies africaines, une élection territoriale est organisée en Côte d'Ivoire le 3 mars 1957, au cours de laquelle le PDCI remporte une victoire écrasante²⁴. Houphouët-Boigny, qui occupait déjà les fonctions de ministre en France, de président de l'Assemblée territoriale depuis 1953 (ayant succédé à Victor Capri Djédjé) et de maire d'Abidjan depuis novembre 1956²⁴, décide de placer à la vice-présidence de la Côte d'Ivoire Auguste Denise²⁵, même s'il reste, pour Paris, le seul interlocuteur de la colonie³.

Le 7 avril 1957, le chef du gouvernement du Ghana, Kwame Nkrumah, en déplacement en Côte d'Ivoire, appelle toutes les colonies d'Afrique à prendre leur indépendance²⁶ ; Houphouët-Boigny lui rétorque alors :

« Votre expérience est fort séduisante… Mais en raison des rapports humains qu'entretiennent entre eux Français et Africains et compte tenu de l'impératif du siècle, l'interdépendance des peuples, nous avons estimé qu'il était peut-être plus intéressant de tenter une expérience différente de la vôtre et unique en son genre, celle d'une communauté franco-africaine à base d'égalité et de fraternité. »²⁷

Contrairement à de nombreux dirigeants africains qui réclament une indépendance immédiate, Houphouët-Boigny souhaite une transition en douceur au sein de l'« ensemble français »³ car, selon lui, l'indépendance politique sans l'indépendance économique ne vaut rien². Aussi, donne-t-il rendez-vous à Nkrumah dans dix ans afin de voir lequel des deux eut choisi la meilleure voie²⁷.

Tout naturellement, il fait campagne pour le « oui » lors du référendum pour la Communauté franco-africaine, proposé par de Gaulle le 28 septembre 1958²⁸. Seul son protégé guinéen, Ahmed Sékou Touré ose dire « non » préférant, à l'inverse d'Houphouët-Boigny, « la liberté dans la pauvreté à la richesse dans l'esclavage »²⁹. Malgré ce succès, la Communauté franco-africaine s'écroule peu de temps après, poussée par la fédération du Mali qui souhaite l'indépendance. Le 7 août 1960, Houphouët proclame à contrecœur, l'indépendance de la Côte d'Ivoire³⁰.

L'instauration du pouvoir personnel

Houphouët-Boigny prend officiellement la tête du gouvernement ivoirien le 1^{er} mai 1959³¹. Il ne souffre d'aucune opposition en ce qui concerne les partis rivaux, le PDCI les ayant tous neutralisés en 1957 (devenant *de facto* unique)²⁴, mais il est en revanche, confronté à une opposition interne. Des nationalistes radicaux, menés par Jean-Baptiste Mockey, se dressent ouvertement contre sa politique francophile²⁵. Pour résoudre ce problème, Houphouët-Boigny décide de se débarrasser de cet opposant en fomentant, en septembre 1959, le « complot du chat noir » où Mockey, accusé d'avoir tenté de l'assassiner avec des fétiches maléfiques, est exilé³².

En 1960, Houphouët-Boigny se lance dans la rédaction d'une nouvelle constitution. Il s'inspire de la constitution américaine qui établit un exécutif puissant, et de la constitution française de 1958 qui limite certains pouvoirs du législatif³³. Il transforme donc l'Assemblée nationale en une simple chambre d'enregistrement votant les lois et le budget³⁴ ; les députés sont désignés directement par lui³⁴, et le PDCI, totalement inféodé au président, doit se contenter de servir comme simple intermédiaire entre les masses populaires et l'État³⁵.

Le faux « complot de janvier 1963 » et dictature

Mais, malgré ces mesures, des protestations émanent encore de l'intérieur, principalement des Jeunesses du rassemblement démocratique africain de Côte d'Ivoire (JRDACI). Pour les faire taire, Houphouët-Boigny profite du putsch réalisé au Togo et qui ébranle toute l'Afrique francophone³⁶ pour les accuser de « menées subversives d'inspiration communiste »³⁷ ; trois ministres, sept députés et 129 autres personnes issus des JRDACI sont alors incarcérés³⁸. Toutefois, ce faux « complot de janvier 1963 » n'a pas le succès escompté puisqu'un fort sentiment d'injustice se développe, avec de nouvelles contestations³⁹. Houphouët-Boigny réagit en août 1963, cette fois-ci de façon beaucoup plus radicale. Les nouveaux « comploteurs » désignés sont les sympathisants communistes ivoiriens appuyés par les dirigeants africains progressistes (Kwame Nkrumah, Ahmed Ben Bella, Gamal Abdel Nasser), mais aussi les francs-maçons, les tenants du multipartisme, les anciens opposants au PDCI, les jeunes diplômés revenus de France imprégnés d'idéologie marxiste-léniniste, et certaines régions du pays qui exprimaient une certaine antipathie envers le régime (pays Sanwi et Bété de Gagnoa)⁴⁰. Un climat de terreur s'abat sur la Côte d'Ivoire avec la création, le 26 août, d'une milice au service du parti regroupant 6 000 hommes, et l'arrestation, durant un an, de très nombreux « mauvais citoyens » dont sept ministres (Jean-Baptiste Mockey) et six députés⁴¹. Houphouët-Boigny gouverne dès lors en dictateur. Les détails ne seront vraiment connus qu'en 1997, avec le livre de l'un des « comploteurs » Samba Diarra, *Les Faux Complots d'Houphouët-Boigny*⁴².

Toutefois, ayant consolidé son pouvoir, il libère les prisonniers politiques en 1967⁴³. Il est réélu président à chaque élection sans aucune opposition.

Afin de déjouer toute tentative de putsch, le président ivoirien réduit au strict minimum les Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI), créées le 27 juillet 1960. La défense est alors confiée aux forces armées françaises qui, par le traité de coopération en matière de défense du 24 avril 1961, stationnent à Port-Bouët et peuvent intervenir dans le pays à la demande d'Houphouët-Boigny ou lorsqu'elles considèrent que les intérêts français sont menacés⁴⁴. Elles interviennent ainsi lors des tentatives sécessionnistes organisées par les monarchistes du Sanwi en 1959 et 1969⁴⁵, puis, en 1970, lors de la création d'un groupement politique non autorisé, le Mouvement éburnéen mené par Kragbé Gnagbé, que le président ivoirien accuse de vouloir faire sécession^{46,13}.

Cette décennie est marquée par le développement de la RTI (Radiodiffusion télévision ivoirienne), radio et télévision rattachées au ministère des Forces armées.

^[réf. nécessaire]

Jean-Pierre Bruneau (responsable technique de la branche "Alphabétisation" 1965-1967) précise concernant la RTI:

Son rôle est notoire dans deux domaines :

- L'alphabétisation en brousse : chaque case à « palabre » de chacun des principaux villages de Côte d'Ivoire est équipée en deux ans d'un groupe électrogène, d'un mat de réception de 13 mètres et d'une télévision, recevant ainsi en direct les cours d'alphabétisation réalisés par une équipe française.
- La parole politique : souvent des émissions politiques sont organisées avec de fréquentes interventions du président d'Houphouët-Boigny..



Siège de la RTI.

Houphouët face aux chefs de l'opposition

Gbagbo symbole de l'opposition

Laurent Gbagbo, syndicaliste actif dans les années 1970 dont l'enseignement est jugé « subversif », est emprisonné avec son épouse Simone Ehivet Gbagbo à Ségouéla et à Bouaké de mars 1971 à janvier 1973 par Houphouët. Après sa libération, il travaille comme chercheur à l'Institut d'histoire, d'art et d'archéologie africaine de l'Université d'Abidjan, et en devient le directeur en 1980.

Laurent Gbagbo se fait connaître lors des manifestations étudiantes du 9 février 1982, dont il est un des principaux instigateurs, et qui provoquent la fermeture des universités et des grandes écoles. C'est durant cette année qu'il crée dans la clandestinité notamment avec Simone Gbagbo, le futur Front populaire ivoirien (FPI). Son exil en France est l'occasion de promouvoir le FPI et son programme de gouvernement. Bien qu'idéologiquement proche du PS et personnellement de Guy Labertit, le gouvernement socialiste français tente de l'« ignorer » afin de ménager Houphouët⁴⁷. Ce n'est que trois ans plus tard que Gbagbo obtient son statut de réfugié politique, et ce grâce à un recours⁴⁷. Cependant, il subit des pressions françaises pour retourner dans son pays, Houphouët s'inquiétant de le voir développer un réseau de contacts, et trouvant que « son remuant opposant serait beaucoup moins encombrant à Abidjan qu'à Paris »⁴⁸.

En 1988, il rentre en Côte d'Ivoire, Houphouët lui ayant implicitement accordé son pardon en déclarant que « l'arbre ne se fâche pas contre l'oiseau »⁴⁹. Le 28 octobre 1990 a lieu l'élection présidentielle, avec pour la première fois une candidature autre que celle de Félix Houphouët-Boigny : celle de Laurent Gbagbo. Ce dernier remporte 18,3 % des suffrages, ce qui lui confère le statut de chef de l'opposition. Lors des élections législatives du 25 novembre 1990 le FPI obtient 9 sièges sur 175 ; Gbagbo, lui-même, est élu dans la circonscription de Ouarahahio où se trouve sa ville natale⁵⁰.

En mai 1991, puis en février 1992 ont lieu d'importantes manifestations étudiantes. Le 18 février (Alassane Ouattara étant alors premier ministre), Laurent Koudou Gbagbo est arrêté, et condamné le 6 mars à deux ans de prison⁵¹ mais il est libéré en août.

Wodjié l'autre opposant

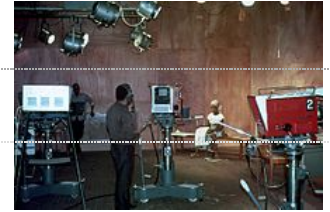
Dès 1961, Francis Wangah Romain Wodjié, le membre fondateur de la LIDHO, du SYNARES⁵² et ancien président de la section ivoirienne d'Amnesty International est harcelé par le régime de Félix Houphouët-Boigny pour ses activités jugées « subversives », du fait de son engagement syndicaliste^{53,54}. Un an plus tard il est emprisonné pour peu de temps. En 1973, toujours harcelé par le régime présidentiel, il s'exile en Algérie. Ce n'est qu'en 1990 lorsque le multipartisme est autorisé, que Francis Wodjié en profite pour créer le PIT⁵⁵, parti marginal de l'opposition. Élu député de Cocody la même année, il est le seul parlementaire de son parti⁵⁶.

La prospérité des années 1960 et 1970

Si Houphouët-Boigny était un dictateur, il n'était pas moins conscient des réalités du marché. Il opte pour le libéralisme économique afin de bénéficier de la confiance de nombreux investisseurs étrangers, notamment français. Les avantages accordés par son code des investissements de 1959, permettent aux entreprises étrangères de rapatrier jusqu'à 90 % de leurs bénéfices dans leur pays d'origine (les 10 % restants étant obligatoirement réinvestis en Côte d'Ivoire)⁵⁷. Il développe également une politique de modernisation des infrastructures avec, notamment, l'édification du quartier d'affaires du Plateau à Abidjan (sur le modèle nord-américain) où des hôtels de luxe accueillent touristes et hommes d'affaires. Ainsi, la Côte d'Ivoire connaît une croissance de 11 à 12 % durant la période de 1960 à 1965⁴³. Le PIB, multiplié par douze (en volume constant) entre 1960 et 1978, passe de 145 à 1 750 milliards de francs CFA⁵⁸, tandis que la balance commerciale ne cesse d'enregistrer des excédents⁵⁸.

L'origine de cette réussite économique est née du choix du président de privilégier le secteur primaire au secondaire⁸. De cette manière, l'agriculture intensive connaît un développement fulgurant : entre 1960 et 1970, les cultures de cacao triplent leur production atteignant 312 000 tonnes⁵⁹, celles de café augmentent de moitié, passant de 185 500 à 275 000 tonnes⁵⁹ tandis que les exportations de bois passent entre 1950 et 1965 de 90 000 à 1 250 000 tonnes⁴³. Si ces derniers représentent 80 % des exportations de la Côte d'Ivoire, celles de bananes s'élèvent tout de même en 1965 à 150 000 tonnes et celles d'ananas à 40 000 tonnes⁴³. Par ailleurs, les cultivateurs du nord sont vivement encouragés à développer la culture du coton dans leur région¹³. Toutefois, l'État ivoirien, par l'intermédiaire de la Caisse de stabilisation et de soutien des prix des productions agricoles (Caistab) qui garantit, chaque année, un prix d'achat minimum aux productions des planteurs (inférieur à ceux du marché mais jugé satisfaisant), se garde le monopole sur les exportations de café, de cacao et de coton. Des ressources considérables sont ainsi dégagées pour financer les projets nationaux⁶⁰.

Bien que n'étant pas le pilier de l'économie ivoirienne, le secteur secondaire connaît, lui aussi, un essor spectaculaire grâce à l'industrie légère, notamment dans l'agroalimentaire avec l'installation de minoteries, d'huileries et de conserveries, et dans la transformation avec la mise en place de filatures et de scieries¹³. Ainsi, entre 1960 et 1973, la production industrielle enregistre un taux de croissance annuelle moyen de



Enregistrement d'une émission d'alphabétisation, en 1966.



Félix Houphouët-Boigny, lors d'une cérémonie officielle d'arrivée aux États-Unis avec Richard Nixon le 9 octobre 1973.

20 %, faisant passer sa part dans le PIB de 15 à 25 %. Le chiffre d'affaires de la grande et petite industrie passe alors, pour cette période, de 13,5 à 164 milliards de francs CFA, tandis que pour la période de 1973 à 1983, il est multiplié par 8,5, atteignant 1 170 milliards de francs CFA⁵⁹.

Cet essor économique modifie profondément le mode de vie des Ivoiriens¹³, entraînant une accentuation de l'exode rural et la hausse du revenu annuel moyen par ménage qui atteint 500 000 francs CFA en 1980⁶¹. Une forte demande de céréales « modernes » émerge alors en Côte d'Ivoire, notamment en ce qui concerne le maïs et le riz ; cette nouvelle demande étant, comme partout en Afrique, assimilée à une promotion sociale¹³. Des efforts sont aussi enregistrés dans le domaine de l'éducation : en 1975, le taux de scolarisation pour l'instruction primaire était de 17,3 %, de 5,1 % pour l'instruction secondaire et de 0,5 % pour l'instruction supérieure⁶¹ ; en 1985, le taux d'alphabétisation était de 57,3 % pour les personnes âgées de plus de 15 ans⁶¹.

Ces progrès, liés pour l'essentiel au domaine économique, font du pays d'Houphouët-Boigny, une réussite rare en matière de décolonisation, un îlot de prospérité dans la région du golfe de Guinée. La Côte d'Ivoire devient même un pays d'immigration pour la région : la forte main-d'œuvre étrangère (principalement burkinabé), nécessaire à la mise en œuvre et à l'entretien des plantations autochtones, représente dans les années 1980, plus du quart de la population ivoirienne⁶².

Le « miracle ivoirien », comme on l'appelle, vaut à Houphouët-Boigny de gagner une image de « Sage de l'Afrique », tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Il est, alors, surnommé respectueusement « le Vieux »⁸.

Selon le chef de ses gardes du corps en 1975 et 1977, il estimait que la colonisation avait été très positive : « Nous africains, devrions bénir la colonisation jusqu'à la fin des temps car sans la venue de blancs, nous continuerions de nous entre-tuer entre village distant de 15 km et nous vendre aux négriers...et mis heureusement fin à la traite des esclaves organisée par les Arabes »^{63, 64, 65}. Il déclarera également au journaliste Serge Bromberger « À l'Indépendance, nous n'avons pas hérité des nations. On a parlé de balkanisation de l'Afrique mais il faut reconnaître que ce n'est pas le colonisateur qui l'a balkanisée. Bien au contraire, il a essayé de nous rassembler, car l'indépendance nous a surpris en plein tribalisme »⁶⁶.

Impuissant face à la crise ivoirienne

Une économie au bord de la banqueroute

Toutefois, le système économique instauré en coopération avec la France est loin d'être sans défaut. La Côte d'Ivoire d'Houphouët connaît, en fait, une « croissance sans développement ». La croissance ivoirienne dépend des capitaux, initiatives et cadres fournis de l'étranger ; elle n'est donc pas autocentrée et auto-entretenu mais engendrée et entretenue de l'extérieur⁴³. Le modèle ivoirien ne débouche pas automatiquement sur du développement.

À partir de 1978, l'économie ivoirienne connaît un sérieux ralentissement du fait de la chute brutale des cours mondiaux du café et du cacao⁶⁷. Cette chute est cependant perçue comme une conjoncture passagère puisque ses impacts sur les planteurs sont atténués par la Caistab qui leur assure un revenu décent⁶⁸. Dès 1979, afin d'enrayer la chute des prix, l'État tente de s'opposer à la tarification des matières premières par un boycott des cours mondiaux. Mais, appliquant seule cette résolution, la Côte d'Ivoire enregistre, entre 1980 et 1982, plus de 700 milliards de francs CFA de perte⁶⁹. Par ailleurs, la Côte d'Ivoire est victime, en 1983 et 1984, d'une sécheresse qui ravage près de 400 000 hectares de forêt et 250 000 hectares de café et de cacao⁶⁹. Pour faire face à cette situation, Houphouët-Boigny se rend en 1983, à Londres, pour négocier un accord sur le café et le cacao avec les négociants et les industriels ; mais, l'année suivante, ces derniers le rompent et laissent la Côte d'Ivoire s'engouffrer dans la crise¹³.

Même la production de pétrole off-shore et l'industrie pétrochimique ivoiriennes développées dans le but d'alimenter la Caistab, sont touchées par la récession économique mondiale à la suite du contre-choc pétrolier de 1986¹³. L'État, qui achète alors les récoltes des planteurs au double des prix pratiqués sur le marché⁷⁰, s'endette lourdement. En mai 1987, la dette extérieure atteint 10 milliards de dollars, obligeant Houphouët-Boigny à suspendre unilatéralement les remboursements de la dette¹³. Refusant de brader son cacao, il gèle en juillet les exportations afin de forcer les cours mondiaux à augmenter. Mais, cet « embargo » échoue¹³. En novembre 1989, il se résigne à liquider son énorme stock de cacao aux grands négoce⁷¹. Gravement malade, il nomme un Premier ministre (poste inoccupé depuis 1960), Alassane Ouattara, qui instaure des mesures d'austérité⁷⁰.

L'apparition de tensions sociales

Du temps de la croissance économique, un climat général d'enrichissement et de satisfaction permettait à Houphouët-Boigny de maintenir et de maîtriser les tensions politiques intérieures⁷² ; sa dictature débonnaire, où les prisonniers politiques sont quasi inexistants, est relativement bien acceptée par la population. Mais, à la fin des années 1980, la crise économique entraîne une sévère dégradation des conditions de vie des classes moyennes et des populations urbaines défavorisées⁷³ ; selon la banque mondiale, la population vivant en deçà du seuil de pauvreté passe de 11 % en 1985 à 31 % en 1993. Malgré la prise de certaines mesures telles que la réduction du nombre de coopérants français qui passe de 3000 à 2000 en 1986, libérant ainsi mille postes pour de jeunes diplômés ivoiriens, le gouvernement ne parvient pas à endiguer la montée du chômage et la faillite de nombreuses entreprises⁷⁰.

De fortes agitations sociales secouent alors le pays, créant un véritable climat d'insécurité⁷¹. L'armée se mutine en 1990 et 1992, et le 2 mars 1990 des manifestations contestataires sont organisées dans les rues d'Abidjan avec des slogans, jusque-là inédits, tels que « Houphouët voleur » et « Houphouët corrompu »³. Ces manifestations populaires obligent le président à lancer une démocratisation du régime aboutissant, le 31 mai, à l'autorisation du pluralisme politique et syndical. Lors de l'élection présidentielle du 28 octobre 1990, le « vieux » est confronté, pour la première fois, à un adversaire, Laurent Gbagbo⁷⁴. Cela ne l'empêche pas, pour autant, d'être réélu pour un septième mandat avec 81,68 % des suffrages⁷⁴, au grand dam de son opposant du FPI qui, dénonçant une manipulation du Code de la nationalité, réclame la différenciation nette entre nationaux et étrangers émigrés, dans la mesure où ces derniers disposent pratiquement des mêmes droits civiques, politiques et sociaux que ces premiers, et offrent quasi automatiquement leurs suffrages à leur protecteur : Houphouët-Boigny⁷⁵. Gbagbo va même plus loin, en revendiquant une reconnaissance juridique des droits des nationaux sur la terre, remettant en cause les propriétés acquises, depuis des décennies, par les planteurs burkinabés dans l'Ouest et le Sud-Ouest forestier⁷⁵.



Brasserie Solibra à Abidjan



Félix Houphouët-Boigny et Nicolae Ceaușescu en 1977

Les tensions vont atteindre leurs paroxysmes en 1991 et 1992. Lassé de devoir supporter une nouvelle manifestation étudiante, Houphouët-Boigny, qui avait déjà déclaré « Entre l'injustice et le désordre, je préfère l'injustice »⁷⁰, envoie dans la nuit du 17 au 18 mai 1991, ses paracommandos occuper le campus de la cité universitaire de Yopougon. De nombreuses exactions y sont perpétrées par l'armée³. Devant ces violences restées impunies, la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire organise à Abidjan, le 13 février 1992, une manifestation qui se termine par l'interpellation d'une centaine de personnes⁷⁴. Le 18, c'est au tour du FPI d'organiser à Abidjan, une manifestation qui dégénère en émeute, avec l'arrestation de 300 personnes dont Laurent Gbagbo et René Dégni-Ségui, président de la Ligue ivoirienne des droits de l'homme⁷⁴. Les deux hommes, condamnés le 6 mars à deux ans de prison ferme, sont amnistiés par Houphouët-Boigny le 24 juillet⁷⁴.

Les fastes du régime

Dès 1977, une affaire de malversation, au sujet de la « surfacturation » de trois sucreries, ébranle le gouvernement. Aucun procès n'a lieu mais des mesures sont immédiatement prises⁷⁷. Le 23 juin 1977 une loi anti-corruption est adoptée, le 20 juillet 1977 neuf ministres sont limogés, et, en vue de moraliser la vie publique, Houphouët-Boigny fait don à l'État de ses plantations de Yamoussoukro¹³. Lors des élections législatives de 1980, il permet aux électeurs de choisir parmi une multitude de candidats afin d'éliminer un certain nombre de barons du régime⁷¹.

La corruption n'en est pas pour autant endiguée. Elle se fait même de plus en plus visible lors de la crise économique⁶⁹. En 1983, un nouveau scandale financier secoue la classe dirigeante au sujet de la LOGEMAD, un organisme d'État chargé de reverser à des particuliers les loyers des logements occupés par des fonctionnaires⁷⁸ ; lors de cette affaire, il s'avère que cet organisme profite essentiellement aux responsables politiques qui, après avoir fixé des baux administratifs, récupèrent l'argent versé par l'État par le biais de logements leur appartenant⁷⁹.

Le président est, lui-même, impliqué dans cette affaire puisque sa famille touche, de cette manière, 6 700 000 Francs CFA par mois de l'État⁷⁹. D'ailleurs, durant sa présidence, il profite très largement des richesses de la Côte d'Ivoire puisqu'à sa mort en 1993, sa fortune personnelle est estimée entre sept et onze milliards de dollars⁸⁰. Au sujet de cette colossale fortune, il déclare en 1983 :

« Les gens s'étonnent que j'aime l'or. C'est parce que je suis né dedans »⁸

Ainsi, le dirigeant ivoirien acquit une dizaine de propriétés en région parisienne (dont l'hôtel de Masseran dans le 7^e arrondissement de Paris, rue Masseran, avec un parc de 8 590 m²), une propriété à Castel Gandolfo en Italie, et une maison à Chêne-Bourg en Suisse⁸⁰. Dans ce pays, il détient également des sociétés immobilières telles que SI Grand Air, SI Picallpoc ou Interfalco, et de nombreuses actions dans des bijouteries et horlogeries prestigieuses comme Piaget et Harry Winston⁸⁰. C'est aussi en Suisse qu'est placée sa gigantesque fortune dont il ne cache pas l'existence, bien au contraire :

« Quel est l'homme sérieux dans le monde qui ne place pas une partie de ses biens en Suisse. »⁸⁰

Outre cette corruption endémique et cette immense fortune, Houphouët s'adonne à des dépenses somptuaires. En 1983, la capitale est transférée dans son village natal à Yamoussoukro, officiellement pour soulager Abidjan¹³. Il y construit, aux frais de l'État, de nombreux édifices jugés démesurés par certains à l'époque, tels qu'un Institut Polytechnique, fréquenté par des étudiants de toute l'Afrique de l'Ouest, ou bien un aéroport international. Le plus pharaonique projet est la basilique Notre-Dame-de-la-Paix, de béton et d'acier, employant le plan classique de Saint-Pierre du Vatican, plus grand lieu de culte chrétien au monde⁸¹. Financée sur ses fonds personnels⁸, elle est réalisée entre 1985 et 1989 par le Libanais Pierre Fakhoury et la société française Dumez pour un coût total de 1 à 1,5 milliard de francs français⁸¹. Il l'offre au pape Jean-Paul II qui la consacre le 10 septembre 1990⁸¹.

Le déploiement d'un tel faste, alors même que l'économie nationale s'effondre, n'a pas l'effet escompté par Houphouët, sinon alimenter le mécontentement de la population⁸².

La succession et l'après Houphouët

Cette crise économique, sociale et politique englobe également le problème de sa succession à la tête de la Côte d'Ivoire. Depuis l'élimination en 1980 de son « dauphin » Philippe Yacé, qui était président de l'Assemblée nationale et donc « de plein droit président de la République » en cas de vacance du pouvoir¹³, Houphouët-Boigny retarde autant qu'il peut la nomination officielle de son successeur. Sa santé, de plus en plus fragile⁷¹, attise les convoitises entre ses différents « héritiers » potentiels qui se mènent, entre eux, une véritable guerre. Finalement, le Premier ministre Alassane Ouattara, qui assure l'essentiel du pouvoir depuis 1990 du fait des hospitalisations répétées du président à l'étranger³, est écarté au profit de son protégé Henri Konan Bédié, président de l'Assemblée nationale. En décembre 1993, en phase terminale d'un cancer, le « vieux » est ramené d'urgence dans son pays afin qu'il y meure. Il est maintenu en vie artificiellement pour que les dernières dispositions soient mises au point concernant sa succession⁸³. En accord avec la famille, Félix Houphouët-Boigny est débranché le 7 décembre. Le président, âgé de 88 ans, meurt ainsi après 33 ans passés au pouvoir⁸³.

À la mort du Président, l'unité du pays, symbolisée par ses obsèques grandioses et consensuelles le 7 février 1994, est toujours maintenue. Une importante délégation française y assiste, composée de son ami le président François Mitterrand, du Premier ministre Édouard Balladur, des présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, Philippe Séguin et René Monory, de Valéry Giscard d'Estaing, de Jacques Chirac, de son ami Jacques Foccart et de six anciens Premiers ministres⁸⁴.

La couverture médiatique de cette mort est importante. Jean-Karim Fall est le premier à annoncer la mort du président ivoirien⁸⁵.

Pour commémorer sa mort, le 7 décembre 1993, deux rues ont pris le nom de 7 décembre à Abidjan. Le boulevard du Sept-Décembre, à Koumassi, et son prolongement, la rue du Sept-Décembre à Marcory Zone 4.

Après sa mort, la Côte d'Ivoire est dirigée par Henri Konan Bédié mais ce dernier n'a ni sa carrure, ni son charisme. Il suscite par des rivalités personnelles avec Robert Guéi, Laurent Gbagbo et l'ancien Premier ministre Alassane Ouattara, la mise en place en 1995 du concept d'ivoirité. La « nation » ivoirienne prônée par Houphouët a ainsi évolué avec ses successeurs en un avatar xénophobe à l'origine du conflit politico-



Félix Houphouët-Boigny, avec l'ambassadeur Georges Ouégnin lors d'une cérémonie officielle, dans les années 1990.



Détail d'un vitrail de la basilique Notre-Dame-de-la-Paix de Yamoussoukro, sur lequel Félix Houphouët-Boigny est représenté en dessous de Jésus.

militaire ouvert en 2002.

Une politique africaine « particulière »

Le fossoyeur de l'AOF

Jusqu'au milieu des années 1950, les colonies françaises d'Afrique noire étaient regroupées administrativement au sein de deux grands ensembles : l'Afrique-Équatoriale française (AEF) et l'Afrique-Occidentale française (AOF). Rattachée à l'AOF, la Côte d'Ivoire finance, à elle seule, les deux tiers de son budget⁸⁶. Souhaitant libérer la Côte d'Ivoire de la « pesante » tutelle de l'AOF⁸⁷, Houphouët-Boigny prône une Afrique des patries qui préférerait créer des richesses plutôt que de partager la misère avec les autres territoires. Il participe ainsi activement à la rédaction et à l'adoption de la loi-cadre Defferre qui, en plus de donner l'autonomie aux colonies africaines, relâche les liens unissant les différents territoires et accorde de très larges compétences aux Assemblées locales⁸⁷.

Cette loi-cadre est loin de faire l'unanimité parmi ses compatriotes africains. Le dirigeant sénégalais, Léopold Sédar Senghor, est le premier à s'insurger contre ces projets de « balkanisation » de l'Afrique, arguant que les territoires coloniaux « ne correspondent à aucune réalité : ni géographique, ni économique, ni ethnique, ni linguistique ». Pour lui, le maintien de l'AOF en un État fédéral leur permettrait de pouvoir détenir une crédibilité politique plus forte, de se développer de manière harmonieuse, et d'émerger culturellement en tant que véritable peuple⁸⁸. Sur ces points de vue, Senghor est rejoint par la majorité des membres du RDA, regroupée derrière Ahmed Sékou Touré et Modibo Keita qui mettent Houphouët en minorité lors du congrès de Bamako en 1957⁸⁹.

Mais, le problème du fédéralisme se pose réellement en 1958, lors du référendum proposé par de Gaulle au sujet de la Communauté franco-africaine. Les colonies ont le choix d'acquérir le statut d'État membre à titre individuel, ou de le partager en se groupant⁹⁰. Pour Houphouët-Boigny, le choix est simple :

« Quoi qu'il advienne, la Côte d'Ivoire adhèrera directement à la communauté franco-africaine. Pour les autres territoires, libre à eux de se grouper entre eux avant de donner leur propre adhésion. »⁹⁰

La Côte d'Ivoire accède à la souveraineté nationale. Houphouët-Boigny remporte, ainsi, une première victoire face aux tenants du fédéralisme ; victoire qui, d'ailleurs, est le terreau du futur « miracle ivoirien » puisque, entre 1957 et 1959, les recettes du budget ivoirien progressent de 158 %, atteignant 21 723 000 000 francs CFA⁹¹. Malgré cette « réussite », Houphouët-Boigny est bien décidé à enrayer définitivement l'hégémonie du Sénégal en Afrique de l'Ouest ; un véritable affrontement politique s'engage entre les dirigeants ivoirien et sénégalais. Houphouët-Boigny refuse de participer à la conférence interafricaine de Dakar du 31 décembre 1958 qui doit poser les bases de la fédération des États d'Afrique francophone⁹². Il sabote même toute combinaison territoriale dont le contrôle politique lui échapperait⁹² ; en coopération avec la France, il parvient à convaincre la Haute-Volta, le Dahomey et le Niger de ne pas adhérer à la fédération malienne⁹³ qui, composée du Sénégal et du Soudan français, finit par éclater en août 1960.

L'unité africaine selon Houphouët-Boigny

À l'instar de Charles de Gaulle qui refuse toujours une Europe intégrée, Houphouët-Boigny s'oppose à l'idée d'États-Unis d'Afrique proposée par Kwame Nkrumah⁹⁴ qui remet en cause les souverainetés nationales récemment acquises. Toutefois, le dirigeant n'est pas contre l'unité africaine qu'il conçoit sous la forme d'une coopération au cas par cas.

Le 29 mai 1959, il crée en coopération avec Hamani Diori (Niger), Maurice Yaméogo (Haute-Volta) et Hubert Maga (Dahomey - actuel Bénin), le conseil de l'Entente. Cette organisation régionale, fondée dans le but d'entraver la fédération malienne, est très souple et assure trois fonctions majeures :

- Elle permet la gestion commune de certains services publics tels que le port d'Abidjan institué en établissement public ou la ligne de chemin de fer Abidjan-Niger⁹⁵.
- Elle garantit un fonds de solidarité entre les pays membres, alimenté à plus de 90 % par la Côte d'Ivoire⁹⁵.
- Elle assure le financement de divers projets de développement au moyen de prêts consentis aux États membres à des faibles taux d'intérêts, prêts alimentés à 70 % par la Côte d'Ivoire⁹⁶.

Houphouët-Boigny prévoit même, en 1966, d'accorder la double nationalité aux ressortissants des pays du conseil de l'Entente, mais le projet est abandonné sous la pression de la rue⁹⁷. Le président ivoirien s'engage donc à soutenir financièrement ses alliés, en échange de leurs allégeances respectives à la Côte d'Ivoire⁹⁸.

Dans les années 1960, il est le seul chef d'État noir d'Afrique à entretenir des relations diplomatiques avec la dictature militaire brésilienne⁹⁹.

Ambitieux, le dirigeant ivoirien conçoit de plus grands desseins pour l'espace francophone d'Afrique ; il prétend le regrouper au sein d'une grande organisation dont le but serait de se soutenir mutuellement¹⁰⁰. Le projet se concrétise le 7 septembre 1961, lors de la signature de la charte donnant naissance à l'Union africaine et malgache (UAM)¹⁰¹, regroupant douze pays francophones dont le Sénégal de Senghor¹⁰¹. Des accords sont signés et resserrent la solidarité des États francophones, notamment dans les domaines économique, militaire, et des postes et télécommunications¹⁰¹. Mais en mai 1963, la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) vient perturber ses plans : les tenants du panafricanisme exigent la dissolution de tous les regroupements régionaux dont l'UAM¹⁰² ; le président ivoirien cède à contrecœur, et transforme, en mars 1964, l'UAM en Organisation africaine et malgache de coopération économique et culturelle¹⁰³.

Considérant l'OUA comme une voie de garage¹⁰⁴, d'autant plus que Paris y est hostile¹⁰⁵, il décide de créer l'Organisation commune africaine et malgache (OCAM), une organisation purement francophone et concurrente à l'OUA, qui voit le jour en 1965¹⁰⁶. Ce bloc « modéré et modérateur » regroupe, en son sein, seize pays dont le but est de briser les velléités révolutionnaires en Afrique¹⁰⁶. Mais, au cours des années, estimant cette organisation trop inféodée à la France, huit pays membres quittent l'OCAM¹⁰⁷.

En 1974, Houphouët-Boigny et Senghor mettent de côté leurs querelles et s'unissent afin de contrecarrer les plans du Nigeria qui vise à s'imposer en Afrique de l'Ouest, au détriment de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, par la création d'une grande organisation inter-linguistique, la CEDEAO¹⁰⁸. Les deux homologues créent, dans le but d'entraver le fonctionnement de la CEDEAO, la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) qui supprime les anciennes unions douanières dans la région francophone¹⁰⁸. Mais, ayant reçu l'assurance, de la part du Nigeria, que seraient maintenues les organisations francophones antérieures, les fondateurs de la CEAO décident de rejoindre la CEDEAO en mai 1975¹⁰⁹.

L'homme de la France en Afrique

Tout au long de sa présidence, Houphouët-Boigny s'entoure de conseillers français dont l'influence s'étend à tous les domaines, notamment politiques avec Guy Nairay, chef de cabinet du président de 1960 à 1993, et Alain Belkiri, secrétaire général du gouvernement ivoirien¹¹⁰. Cette diplomatie spécifique, la « Françafrique » comme il la nomme lui-même, lui permet de conserver des liens très privilégiés avec l'ancienne métropole, faisant de lui le principal allié de la France en Afrique³. Ainsi, à chaque nouvelle « aventure » africaine où s'implique l'un des deux pays, ils s'apportent, mutuellement, un soutien inconditionnel ; Houphouët-Boigny nouera même, avec le « Monsieur Afrique » de l'Élysée, Jacques Foccart, de véritables liens d'amitié³.

La déstabilisation des régimes révolutionnaires



Le président guinéen Ahmed Sékou Touré

En octroyant l'indépendance à la Guinée par le « non » au référendum du 28 septembre 1958, Ahmed Sékou Touré a non seulement défié le général de Gaulle mais aussi le tenant du « oui » africain, Houphouët-Boigny²⁹. Il opère donc immédiatement une mise en quarantaine de Conakry et l'exclusion du Parti démocratique guinéen du RDA¹¹¹. Les tensions sont telles entre les deux hommes qu'il fomente en coopération avec le SDECE des complots contre le régime de Sékou Touré¹¹² ; en janvier 1960, Houphouët-Boigny livre en masse des armes aux anciens rebelles de la région de Man, et incite, en 1965, ses homologues du conseil de l'Entente à prendre conjointement part à une tentative de renversement¹¹³. En 1967, il suscite la création du Front national de libération de la Guinée (FNLG), véritable réserve d'hommes prêts à contribuer à la chute de Sékou Touré¹¹⁴. S'il ne parvient jamais à le renverser, le dirigeant ivoirien ne lui pardonne cependant jamais son « non », et déclare même à son sujet en 1966 :

est »¹¹⁵

« Je suis d'accord avec Sékou Touré pour reconnaître avec lui mon crime : celui de l'avoir fait ce qu'il

Dès l'indépendance de la Guinée, ses rapports avec son voisin ghanéen Kwame Nkrumah se dégradent aussi considérablement après que ce dernier eut apporté un soutien financier et politique à Sékou Touré¹¹⁶. Par ailleurs, convaincu que Nkrumah soutient les sécessionnistes Sanwi en Côte d'Ivoire¹¹⁶, Houphouët-Boigny tente, par tous les moyens, d'isoler et de discréditer le régime ghanéen. Il accuse Nkrumah de vouloir déstabiliser son régime lors des faux complots de 1963, et appelle, en 1965, les États francophones à boycotter la conférence de l'OUA prévu à Accra en septembre¹¹⁷. Finalement, Nkrumah est éliminé en 1966 par le coup d'État auquel le président ivoirien prend part en mettant son pays à la disposition des conspirateurs, qui s'en servent comme base de départ et d'arrivée à leurs missions¹¹⁷.

Toujours en collaboration avec Foccart, Houphouët-Boigny participe aux complots menés contre le régime révolutionnaire de Mathieu Kérékou au Dahomey, notamment lors de la tentative de putsch du 16 janvier 1977 dirigé par le mercenaire français Bob Denard¹¹⁸. Il agit aussi en Angola où, afin de lutter contre les marxistes-léninistes installés au pouvoir depuis 1975, il apporte son soutien à Jonas Savimbi de l'UNITA qui mène une véritable guerre civile meurtrière dans le pays¹¹⁹.

Un alignement sur la France

Houphouët-Boigny participe également à la crise congolaise. En novembre 1960 à l'ONU, afin de soustraire le Congo-Léopoldville de l'influence de Patrice Lumumba, accusé de sympathies communistes, le dirigeant ivoirien apporte son soutien au président Joseph Kasavubu, adversaire déclaré de Lumumba¹²⁰ ; puis, s'alignant sur la France, au très controversé Moïse Tshombe¹²¹. Ce dernier, désavoué par une grande partie de l'Afrique, se voit ainsi défendu avec ardeur par Houphouët-Boigny qui le fait même intégrer, en mai 1965, dans sa toute nouvelle organisation, l'OCAM¹²². Son appui à Tshombe est tel, qu'après le renversement de celui-ci en novembre 1965 par le général Mobutu, le président ivoirien soutient en 1967, le plan Kerilis proposé par les services secrets français qui vise à ramener au pouvoir le dirigeant congolais déchu¹²³. L'opération est un échec. En réaction, Houphouët-Boigny décide de boycotter la réunion du 4^e sommet annuel de l'OUA tenu en septembre 1967 dans la capitale zairoise¹²³.

Houphouët-Boigny est aussi un des protagonistes du conflit biafrais. Jugeant le Nigeria comme potentiellement dangereux pour les États du « pré carré français », Jacques Foccart envoie en 1963, à Houphouët-Boigny, le lieutenant-colonel Raymond Bichelot en mission pour suivre de près l'évolution politique de ce pays¹²⁴. L'occasion d'affaiblir le géant anglophone se présente en mai 1967, lorsque le lieutenant-colonel Odumegwu Emeka Ojukwu entreprend la sécession du Biafra. Les hommes de la françafrique soutiennent alors les sécessionnistes qui, en passe d'être matés, peuvent, grâce aux mercenaires et armes fournis en masse depuis Abidjan par Jean Mauricheau-Beaupré (l'« homme de confiance » détaché par Foccart en Côte d'Ivoire), résister et engager une guerre civile particulièrement meurtrière¹²⁵. Vers la fin des années 1960, les États du « pré carré français » se désolidarisent subitement et ouvertement de la politique menée, dans cette affaire, par la Côte d'Ivoire et la France¹²⁶. Isolés sur la scène internationale, les deux pays décident d'interrompre leur assistance à Ojukwu qui finit par s'exiler en Côte d'Ivoire.

À la demande de Paris, Houphouët-Boigny noue des relations avec l'Afrique du Sud en octobre 1970, justifiant son attitude par le fait que :

« Les problèmes de la discrimination raciale, si douloureux, si affligeants, si révoltants qu'ils soient pour notre dignité de Nègres, ne doivent pas se régler, à notre avis, par la force. »¹²⁷

Il propose même à l'OUA, en juin 1971, de le suivre dans cette décision. Mais, loin de faire l'unanimité, sa proposition est rejetée¹²⁸. Ce refus ne l'empêche pas, pour autant, de poursuivre ses tentatives d'approche avec le régime de Pretoria qui se concrétisent en octobre de la même année par une rencontre semi-officielle, dans la capitale sud-africaine, d'une délégation ivoirienne de haut rang avec le Premier ministre sud-africain John Vorster¹³. Houphouët-Boigny reçoit John Vorster en présence du président sénégalais Léopold Sédar Senghor à Yamoussoukro en septembre 1974. Par ailleurs, soucieux de l'influence communiste en Afrique, il rencontre lui-même Vorster à Genève en 1977, après les interventions soviéto-cubaines en Angola et en Éthiopie¹³. Jusqu'à la fin sa présidence, les relations avec l'Afrique du Sud se poursuivent de façon plus officielles puisque le 25 octobre 1988, une rencontre est organisée à Yamoussoukro entre Houphouët-Boigny et le président Pieter Botha puis, l'an suivant, avec son successeur Frederik de Klerk¹²⁹.

Il participe secrètement au trafic d'armes à destination du régime ségrégationniste sud-africain au moment où celui-ci est engagé dans un conflit en Angola¹³⁰.

Un soutien réciproque

Si Houphouët-Boigny s'aligne le plus souvent sur la politique menée par la France, le président ivoirien influence également la France dans sa politique africaine.

Après la prise de pouvoir au Burkina Faso par le jeune militaire révolutionnaire Thomas Sankara, le « vieux » noue, très rapidement, une relation des plus houleuses avec son voisin. Les tensions atteignent leur paroxysme en 1985 : la Côte d'Ivoire accuse les autorités burkinabès d'être impliquées dans une tentative de complot et d'enrôler de force de jeunes étudiants ivoiriens au Faso, dans des camps d'entraînement en Libye¹³¹. Houphouët-Boigny réagit en invitant le capitaine dissident Jean-Claude Kamboulé à se réfugier en Côte d'Ivoire afin qu'il organise l'opposition au régime sankariste¹³². En 1987, Sankara trouve la mort au cours du putsch qui le renverse. L'implication de Houphouët-Boigny est probable. Le président ivoirien aurait profité des dissensions de l'organe dirigeant le Burkina Faso, pour prendre contact avec Blaise Compaoré, le n^o 2 du régime. Ensemble, ils auraient organisé en 1987 à Korhogo, conjointement avec l'Élysée, Laurent Dona Fologo, Robert Guéï et Pierre Ouédraogo, le renversement de Thomas Sankara^{133,134,135}.

Houphouët-Boigny pousse également la France, lors de la guerre civile libérienne, à soutenir et à armer la rébellion du seigneur de la guerre Charles Taylor, dans le but d'accaparer une partie des richesses du Liberia³.

Vie privée

La famille Houphouët

Félix Houphouët-Boigny descend d'aristocrates polythéistes akouè par sa mère, Kimou N'Dri (dite N'Dri Kan)¹³⁰, décédée en 1936⁶. En revanche, en ce qui concerne les origines de son père, des doutes subsistent. En effet, officiellement originaire de la communauté N'Zipri de Didiévi¹³⁶, N'Doli Houphouët serait décédé peu de temps après la naissance d'Augustin⁶, bien qu'aucune information fiable n'ait jamais été donnée à son sujet ; Félix Houphouët-Boigny interrogé, rétorque d'ailleurs : « Que voulez-vous donc savoir de l'étranger ? »¹³⁷. Ce manque de clarté donne lieu à toute sorte de rumeurs dont une, particulièrement répandue, veut que son père soit un musulman originaire du Soudan, prénommé Cissé¹³⁷. En tout cas, cette union a donné à Félix Houphouët-Boigny deux sœurs aînées, Fataï décéedée en 1998¹³⁸ et Adjoua décéedée en 1987¹³⁹ ainsi qu'un frère cadet, Augustin décéedé en 1939¹³⁶.

Bien que catholique pratiquant, il épouse en 1930 à Abengourou¹⁴⁰, une métisse ivoiro-sénégalaise, Kady, de son vrai nom Khadija Racine Sow (1913-2006)¹⁴¹, fille d'un riche commerçant sénégalais Ali Racine Sow de confession musulmane¹⁴⁰ et d'une mère baoulé d'origine princière. Les deux familles respectives opposées à cette union (il se dit d'ailleurs que le père de Khadija aurait tenté d'attenter à la vie de son futur beau-fils pour l'empêcher d'épouser sa fille), finissent toutefois par accepter ce mariage mixte qui est, dit-on, le premier jamais célébré en Côte d'Ivoire¹⁴⁰. De cette alliance naissent cinq enfants : Félix (décéedé en bas âge), Augustin, François, Guillaume et Marie¹³⁶, tous élevés dans la foi catholique¹⁴⁰.

Finalement, Houphouët divorce et se remarie en 1952 à la jeune catholique baoulé Marie-Thérèse Brou avec qui il n'a eu aucun enfant¹⁴⁰ mais avec laquelle il en adopte deux :

- Hélène en 1960¹⁴², née en 1955¹⁴² et petite-fille du roi des Baoulé Anoungbre¹³⁶
- Olivier Antoine en 1981¹⁴².

Le mariage connaît des scandales : en 1958, son épouse commet une escapade en Italie¹⁴⁰ tandis que lui collectionne les maîtresses. Il a ainsi, en 1961, un enfant hors-mariage avec Henriette Duvignac qu'il reconnaît : Florence (décéedée en 2007)¹⁴³.

À sa mort en 1993, Félix Houphouët-Boigny ne laisse aucun testament écrit sinon un legs verbal en faveur de l'État ivoirien⁸⁰. Ses héritiers reconnus, et tout particulièrement Hélène, mènent depuis, un combat contre l'État ivoirien afin de récupérer une partie de l'immense fortune d'Houphouët qu'elle affirme être une succession « privée » devenue « d'État »¹⁴².

Ses relations en politique

Parmi ses amis et artisans de la décolonisation on compte Auguste Denise, Ernest Boka, Modibo Keïta, le Général de Gaulle, Mathieu Ekra, Germain Coffi Gadeau, Philippe Yacé, Arsène Usher Assouan… Son amitié avec Victor Capri Djédjé, se détériore lors de l'inauguration du Port autonome d'Abidjan en 1951. Vers 1970, arrivent sur la scène politique ivoirienne et internationale ses jeunes protégés dont il a financé pour certains l'instruction : Denis Bra Kanon, Gustave Kouassi Ouffoué, Alphonse Djédjé Mady, Henri Konan Bédié, Auguste Debray, Djéni Kobina… Sur le plan international, il est en contact privilégié avec de nombreux hommes politiques français parmi lesquels Jacques Chirac qu'il compte parmi ses jeunes protégés. Au Gabon Omar Bongo est également son jeune protégé.

Dans le contexte de la Guerre froide, Houphouët-Boigny établit entre 1967 et 1969, d'éphémères relations diplomatiques avec l'URSS¹⁴⁴. Ces relations ne sont rétablies qu'en février 1986¹⁴⁴. Quant à la Chine, ce n'est que le 3 mars 1983, qu'il établit des rapports diplomatiques avec la République populaire de Chine et qu'il la reconnaît être l'unique gouvernement légal représentant le peuple chinois tout entier ; il cesse alors ses relations avec Taïwan^{145,146}

Le prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix

Afin de laisser à la postérité l'image d'un homme de paix^b, il crée en 1989 un prix pour la recherche de la paix parrainé par l'Unesco^{148,149}, entièrement subventionné par des fonds extrabudgétaires apportés par la Fondation Félix-Houphouët-Boigny¹⁵⁰. Ce prix qui porte « le nom du Président Félix Houphouët-Boigny, doyen des chefs d'État africains, apôtre infatigable de la paix, de la concorde, de la fraternité et du dialogue pour résoudre tout conflit à l'intérieur comme à l'extérieur des États »¹⁵⁰, est attribué chaque année par un Jury international, composé de onze personnalités originaires des cinq continents, qui décerne un chèque de 122 000 euros¹⁵¹.

Fonctions gouvernementales



Félix Houphouët-Boigny et son épouse Marie-Thérèse Houphouët-Boigny avec John F. Kennedy et Jackie Kennedy en 1962

En France

- Député à l'Assemblée nationale française
- Ministre délégué à la présidence du Conseil du gouvernement Guy Mollet (du 1^{er} février 1956 au 13 juin 1957)
- Ministre d'État du gouvernement Maurice Bourgès-Maunoury (du 13 juin au 6 novembre 1957)
- Ministre de la Santé publique et de la Population du gouvernement Félix Gaillard (du 6 novembre 1957 au 14 mai 1958)
- Ministre d'État du gouvernement Pierre Pflimlin (du 14 au 17 mai 1958)
- Ministre d'État du gouvernement Charles de Gaulle (3) (du 1^{er} juin 1958 au 8 janvier 1959)
- Ministre d'État du gouvernement Michel Debré (du 8 janvier au 20 mai 1959)
- Ministre conseiller du gouvernement Michel Debré (du 23 juillet 1959 au 19 mai 1961)
- Il fut aux côtés de de Gaulle et de Michel Debré lors de la signature de la Constitution française de 1958.



Le siège de la Fondation Félix-Houphouët-Boigny, à Yamoussoukro.

En Côte d'Ivoire

- Président de l'Assemblée nationale (24 mars 1953 au 30 novembre 1959)
- Maire d'Abidjan (de 1956-1960)
- Premier ministre (du 1^{er} mai 1959 au 3 novembre 1960)
- Ministre de l'Intérieur (du 8 septembre 1959 au 3 janvier 1961)
- Président de la République, Ministre des Affaires Étrangères (du 3 janvier 1961 au 10 septembre 1963)
- Président de la République, Ministre de la Défense, Ministre de l'Intérieur, Ministre de l'Agriculture (du 10 septembre 1963 au 21 janvier 1966)
- Président de la République, Ministre de l'Économie et des Finances, Ministre de la Défense, Ministre de l'Agriculture (du 21 janvier 1966 au 23 septembre 1968)
- Président de la République, (du 23 septembre 1968 au 5 janvier 1970)
- Président de la République, (du 5 janvier 1970 au 8 juin 1971)
- Président de la République, Ministre de l'Éducation nationale (du 8 juin 1971 au 1^{er} décembre 1971)
- Président de la République (dans les différents autres gouvernements du 1^{er} décembre 1971 au 7 décembre 1993)

Distinctions

- Docteur *honoris causa* de l'université Cheikh-Anta-Diop (1973)¹⁵²

Ouvrage

- *Mes premiers combats*, Numéro 1, 1994 (ISBN 978-2863916131)

Notes et références

Notes

- Chef charismatique du PDCI-RDA, Houphouët-Boigny devint logiquement le premier président de la nouvelle République, lançant son pays sur la voie du libéralisme économique et du «miracle ivoirien» mais imposant, trente ans durant, un pouvoir présidentiel fort, qu'il jugeait nécessaire pour maintenir l'unité nationale dans un État comptant 60 ethnies différentes. Partisan du dialogue entre États africains, il refusa, à l'intérieur, de laisser une place à l'opposition et de mettre fin au régime de parti unique¹.
- La citation la plus célèbre de Félix Houphouët-Boigny est la suivante : « La paix n'est pas un vain mot, c'est un comportement »¹⁴⁷.

Références

- http://www.rezoivoire.net/cotedivoire/houphouet.php.
- Biographies des députés de la IV^e République : Félix Houphouët-Boigny (http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/biographies/IVRepublique/houphouet-boigny-felix-18101905.asp)
- Houphouët-Boigny 1^{re} partie (9 avril 2005), Émission de France-Inter « Rendez vous avec X »
- Alice Ellenbogen 2002, p. 26-31
- Jérémie Kouadio N'Guessan et Kouakou Kouamé. Parlons Baoulé/e kan bawle. Édition L'Harmattan. 2004, p. 184
- Houphouët, un combat : le parcours politique (http://www.dialprod.com/memoire/parcours.html)
- Félix Houphouët-Boigny. In Encyclopédie Universalis. Édition 1975. Tome 19.
- Bernard Nantet. Félix Houphouët-Boigny. In Encyclopédie Universalis. Édition 1999.
- Gabriel Lisette. Le Combat du Rassemblement Démocratique Africain pour la décolonisation pacifique de l'Afrique Noire. Présence africaine. 1983. p. 12
- Commémoration de la naissance de Félix Houphouët Boigny (Article du Patriote) (http://www.lepatriote.net/lire/f24d1675-b40d-42fe-9f00-23be399b0833.aspx)
- Arsène Ouegui Goba. Côte d'Ivoire : quelle issue pour la transition? Éditions L'Harmattan. 2000. p. 19
- Le Toubabou 2005, p. 60
- Samir Amin et Bernard Nantet. Côte d'Ivoire. In Encyclopédie Universalis. Édition 1999.
- Alice Ellenbogen 2002, p. 41
- Marcel Amondji 1984, p. 110
- Jeune Afrique, n° 1048 du 4 février 1981. Interview de Félix Houphouët-Boigny

17. Thomas Deltombe, Manuel Domergue, Jacob Tatsita, KAMERUN !, 2018
18. Arsène Ouegui Goba. Côte d'Ivoire : quelle issue pour la transition? Éditions L'Harmattan. 2000. p. 28
19. Marc Michel. Afrique – Les décolonisations. In Encyclopédie Universalis. Édition 1999.
20. Pierre Nandjui 1995, p. 133
21. Gouvernements et Présidents des assemblées parlementaires (http://www.assembleenationale.fr/gouv_parl/result.asp?choixdate=intervalle&poste=sans+portefeuille&vip=categorie)
22. Constitution du 4 octobre 1958 Texte originel (http://www.senat.fr/evenement/revision/texte_originel.html)
23. « Un cerveau politique de premier ordre, de plain-pied avec toutes les questions qui concernent non seulement son pays mais aussi l'Afrique et le monde entier, ayant chez lui une autorité exceptionnelle et, au-dehors, une indiscutable influence, et les employant à servir la cause de la raison » - Général de Gaulle, *Mémoires d'espoir*.
24. Pierre Nandjui 1995, p. 43
25. Pierre Nandjui 1995, p. 44
26. Pierre Nandjui 1995, p. 166
27. Pierre Nandjui 1995, p. 167
28. Pierre Nandjui 1995, p. 129
29. Pierre Nandjui 1995, p. 157
30. Pierre Nandjui 1995, p. 130
31. Chronologie des gouvernements de Côte d'Ivoire (http://www.worldstatesmen.org/Cote_dIvoire.html)
32. Pierre Nandjui 1995, p. 45
33. Pierre Nandjui 1995, p. 66
34. Pierre Nandjui 1995, p. 72
35. Pierre Nandjui 1995, p. 73
36. Laurent Gbagbo 2004, p. 34
37. Laurent Gbagbo 2004, p. 36
38. Laurent Gbagbo 2004, p. 35
39. Laurent Gbagbo 2004, p. 38
40. Laurent Gbagbo 2004, p. 42
41. Laurent Gbagbo 2004, p. 40
42. Claude Wauthier, « Jacques Foccart et les mauvais conseils de Félix Houphouët-Boigny », Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques [En ligne], 30 | 2002, mis en ligne le 22 novembre 2008, consulté le 20 septembre 2017. URL : <http://ccrh.revues.org/512> ; DOI : 10.4000/ccrh.512
43. Samir Amin. Côte d'Ivoire. In Encyclopédie Universalis. Édition 1975. Tome 5.
44. Pierre Nandjui, *op. cit.*, p.76
45. Laurent Gbagbo 2004, p. 70-71
46. Lente décomposition en Côte d'Ivoire (Article du Monde diplomatique) (<http://www.monde-diplomatique.fr/2002/11/COULIBALY/17147>)
47. « L'amour déçu de Laurent Gbagbo », Vincent Hugué, L'Express, 24 octobre 2002. (<http://www.lexpress.fr/info/monde/dossier/cotedivoire/dossier.asp?ida=358275>)
48. *Fantômes d'Ivoire*, Philippe Duval, éd. du Rocher, 2003
49. [PDF] Biographie de Laurent Gbagbo sur un.cti.depaul.edu (http://un.cti.depaul.edu/Countries/Cote_dIvoire/1086516303/Laurent%20Gbagbo.pdf)
50. Chronologie de la Côte d'Ivoire (<http://www.etat.sciencespobordeaux.fr/chronologie/cotivoir.html>)
51. L'opposition réduite au silence, sur le site d'Amnesty International (<http://web.amnesty.org/library/Index/FRAAFR310081992?open&of=FR A-CIV6>)
52. « Extraits de l'entretien avec Laurent Gbagbo » (http://www.fondationolivier.com/DuparcHenri/livre_LGB.htm), sur *Fondationolivier.com* (consulté le 15 février 2016)
53. « Histoire de la Ligue Ivoirienne des droits de l'homme » (<http://www.lidho.org/histoire.php>)^{(Archive (https://web.archive.org/web/*/http://www.lidho.org/histoire.php) • Wikiwix (<http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http://www.lidho.org/histoire.php>) • Archive.is (<https://archive.is/http://www.lidho.org/histoire.php>) • Google (<https://www.google.fr/search?q=cache:http://www.lidho.org/histoire.php>) • Que faire ?)}, sur *Lidho.org* (consulté le 15 février 2016)
54. Laurent Gbagbo 2004, p. 103
55. « Histoire du PIT » (<http://www.pit-ci.org/histoire.php>)^{(Archive (https://web.archive.org/web/*/http://www.pit-ci.org/histoire.php) • Wikiwix (<http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http://www.pit-ci.org/histoire.php>) • Archive.is (<https://archive.is/http://www.pit-ci.org/histoire.php>) • Google (<https://www.google.fr/search?q=cache:http://www.pit-ci.org/histoire.php>) • Que faire ?)}, sur *Pit-ci.org* (consulté le 15 février 2016)
56. (en) Robert J. Mundt, « Côte d'Ivoire: *Continuity and Change in a Semi-Democracy* », *Political Reform in Francophone Africa* (1997), éd. Clark and Gardinier, page 192.
57. Pierre Nandjui 1995, p. 54
58. Pierre Nandjui 1995, p. 57
59. Pierre Nandjui 1995, p. 59
60. Pierre Nandjui 1995, p. 60-61
61. Les chiffres du monde 1988 : Côte d'Ivoire. In Encyclopédie Universalis.
62. Une terre empoisonnée par la xénophobie (article de l'Unesco) (http://www.unesco.org/courier/2001_09/fr/doss23.htm)
63. Général Didier TAUZIN, *Rwanda: je demande justice pour la France et ses soldats*, Paris, Edition Jacond-Duvernoy, 2011 (ISBN 978-2-84724-335-2), page 34
64. « L'autre esclavage : un aperçu de la traite arabo-musulmane » (<https://la1ere.francetvinfo.fr/2014/04/29/l-autre-esclavage-un-aperçu-de-la-traite-arabo-musulmane-147531.html>), sur *Outre-mer la 1ère* (consulté le 18 septembre 2019)
65. « Louis Faidherbe colonisateur du Sénégal 1852-1865 » (<https://www.musee-du-genie-angers.fr/fpdb/1085521-doc-fiche-79.pdf>), sur *www.musee-du-genie-angers.fr* (consulté le 18 septembre 2019)
66. Mugur Valahu, « Angola clé de l'Afrique » (<https://books.google.fr/books?id=64gnLowl6w8C>), sur *books.google.fr*, 1966, p. 305
67. Pays du monde : Côte d'Ivoire. In Encyclopédie Bordas, Mémoires du xx^e siècle. édition 1995. Tome 18 « 1970-1979 ».
68. Pierre Nandjui 1995, p. 60
69. Alice Ellenbogen 2002, p. 62-63

70. Pays du monde : Côte d'Ivoire. In Encyclopédie Bordas, Mémoires du xx^e siècle. édition 1995. Tome 20 « 1990-1994 ».
71. Pays du monde : Côte d'Ivoire. In Encyclopédie Bordas, Mémoires du xx^e siècle. édition 1995. Tome 19 « 1980-1989 ».
72. Pierre Nandjui 1995, p. 62
73. Côte d'Ivoire. In Encyclopédie Larousse. Édition 2005.
74. Côte d'Ivoire – Actualité (1990-2001). In Encyclopédie Universalis. Édition 2002.
75. Alice Ellenbogen 2002, p. 100
76. Déclaration au journal *Fraternité-Matin*, le 6 mars 1990
77. Laurent Gbagbo 2004, p. 145
78. Laurent Gbagbo 2004, p. 141
79. Laurent Gbagbo 2004, p. 144
80. Biens mal acquis… profitent trop souvent. Document de travail d'Antoine Dulin sous la direction de Jean Merckaert (CCFD), mars 2007. p. 48-49 (<http://www.ivoirediaspo.net/livres/rapport-ccfd.pdf>)
81. Côte d'Ivoire. Géographie humaine. In Quid (<http://www.quid.fr/monde.html?mode=detail&iso=ci&style=doc&id=50229&docid=771>)
82. Côte d'Ivoire. La Côte d'Ivoire indépendante. La présidence d'Houphouët-Boigny (1960-1993). In encyclopédie Encarta (https://fr.encyclopedia.msn.com/encyclopedia_761578055_5/Côte_d'Ivoire.html)
83. Pierre Nandjui 1995, p. 214
84. Pierre Nandjui 1995, p. 216
85. Cyril Bensimon, « Mort du journaliste spécialiste de l'Afrique Jean-Karim Fall » (https://www.lemonde.fr/disparitions/article/2017/05/26/mort-du-journaliste-specialiste-de-l-afrique-jean-karim-fall_5134500_3382.html), sur *Le Monde*, 26 mai 2017 (consulté le 27 mai 2017)
86. Pierre Nandjui 1995, p. 90
87. Pierre Nandjui 1995, p. 83
88. Pierre Nandjui 1995, p. 83-84
89. Pierre Nandjui 1995, p. 86
90. Pierre Nandjui 1995, p. 88
91. Pierre Nandjui 1995, p. 91
92. Pierre Nandjui 1995, p. 89
93. Pierre Nandjui 1995, p. 101
94. Pierre Nandjui 1995, p. 99
95. Pierre Nandjui 1995, p. 105
96. Pierre Nandjui 1995, p. 106
97. Pierre Nandjui 1995, p. 73-74
98. Pierre Nandjui 1995, p. 107
99. Amzat Boukari-Yabara, *Une histoire du panafricanisme*, La Découverte, 2017, p. 274
100. Pierre Nandjui 1995, p. 111
101. Pierre Nandjui 1995, p. 112
102. Pierre Nandjui 1995, p. 113-114
103. Pierre Nandjui 1995, p. 115
104. Pierre Nandjui 1995, p. 119
105. Pierre Nandjui 1995, p. 118
106. Pierre Nandjui 1995, p. 120
107. Pierre Nandjui 1995, p. 120-121
108. Pierre Nandjui 1995, p. 122-123
109. Pierre Nandjui 1995, p. 126
110. Pierre Nandjui 1995, p. 74
111. Pierre Nandjui 1995, p. 158
112. Pierre Nandjui 1995, p. 159
113. Pierre Nandjui 1995, p. 159-160
114. Pierre Nandjui 1995, p. 162-163
115. Pierre Nandjui 1995, p. 162
116. Pierre Nandjui 1995, p. 169
117. Pierre Nandjui 1995, p. 172
118. Pierre Nandjui 1995, p. 188
119. Pierre Nandjui 1995, p. 212
120. Pierre Nandjui 1995, p. 150
121. Pierre Nandjui 1995, p. 153
122. Pierre Nandjui 1995, p. 154
123. Pierre Nandjui 1995, p. 155
124. Pierre Nandjui 1995, p. 182
125. BILLETTS D'AFRIQUE n° 43 – FEVRIER 1997 (<http://survie-france.org/IMG/doc/43.doc>)
126. Pierre Nandjui 1995, p. 184
127. Pierre Nandjui 1995, p. 204
128. Pierre Nandjui 1995, p. 205
129. Pierre Nandjui 1995, p. 208
130. Claude Wauthier, « Jacques Foccart et les mauvais conseils de Félix Houphouët-Boigny », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques. Archives*, n° 30, 30 octobre 2002 (ISSN 0990-9141 (<https://www.worldcat.org/issn/0990-9141&lang=fr>), DOI 10.4000/ccrh.512 (<https://dx.doi.org/10.4000/ccrh.512>), lire en ligne (<http://journals.openedition.org/ccrh/512>), consulté le 9 avril 2019)
131. Pierre Nandjui 1995, p. 199
132. Pierre Nandjui 1995, p. 200

133. (fr) Valère Somé : "Thomas Sankara : l'espoir assassiné" L'Harmattan 1990
134. (fr) Sennen Andiramirando : "Le complot était ourdi depuis longtemps" Jeune Afrique n° 1400-4 novembre 1997 p14 à 19
135. Force d'Intervention du Ministère de l'Administration Territoriale de la Sécurité
136. Histoire de la famille Boigny (http://www.netvoyages.org/portail/index2.php?option=com_content&do_pdf=1&id=67)
137. Marie Miran, *Islam, histoire et modernité en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, coll. « Hommes et sociétés », 2006, 546 p. (ISBN 978-2-845-86776-5), p. 153
138. 'Mother of Nation' dies in Ivory Coast (BBC News Online) 20 janvier 1998 (<http://news.bbc.co.uk/1/low/world/africa/48845.stm>)
139. Quand la Côte d'Ivoire et la Haute-Volta (devenue Burkina Faso) rêvaient de la "double nationalité" (<http://www.lefaso.net/spip.php?article136/>)
140. Marie Miran, *Islam, histoire et modernité en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, coll. « Hommes et sociétés », 2006, 546 p. (ISBN 978-2-845-86776-5), p. 153
141. Article de l'Inter au sujet du décès de Kady Racine Sow le 15 février 2006 (http://www.linter-ci.com/article.php3?id_article=1852)
142. La Succession du Président Félix Houphouët Boigny (<http://succession-mr-f.houphouet-boigny.over-blog.net/>)
143. Nécrologie : Décès de Florence Houphouët-Boigny à Paris (http://www.afriklive.com/Necrologie-Deces-de-Florence-Houphouet-Boigny-a-Paris_a1360.html)
144. Ivory Coast Relations with the Soviet Union and China ([http://lcweb2.loc.gov/cgi-bin/query/r?frd/cstyd:@field\(DOCID+ci0145\)](http://lcweb2.loc.gov/cgi-bin/query/r?frd/cstyd:@field(DOCID+ci0145)))
145. Pierre Nandjui, *op. cit.*, p.185
146. La reconnaissance par la Côte d'Ivoire de la Chine populaire a conduit à la fermeture de la représentation diplomatique de Taïwan à Abidjan, en vertu du principe, toujours exigé par Pékin, d'« une seule Chine ».
147. « Prix Félix Houphouët-Boigny » (<http://www.unesco.org/new/fr/houphouet-boigny-peace-prize/about-the-prize/felix-houphouet-boigny/#c54736>), sur *l'UNESCO*
148. Bernard Nantet, « Houphouët-Boigny Félix (1905-1993) » (<http://www.universalis.fr/encyclopedie/felix-houphouet-boigny/>), sur *l'Encyclopædia Universalis*
149. Amadou Koné 2003, p. 182
150. Résolution créant le Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix (http://www.unesco.org/prixfbigny/le_prix/presentation/fr/resolution.htm)
151. Présentation du Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix par l'Unesco (http://www.unesco.org/prixfbigny/le_prix/presentation/fr/presentation.htm)
152. Université Cheikh-Anta-Diop, « Liste des docteurs *honoris causa* de l'UCAD » (http://www.ucad.sn/cdp/index.php?option=com_content&view=article&id=748&Itemid=354), sur <http://www.ucad.sn> (consulté le 16 mars 2014)

Annexes

Bibliographie

- Paul-Henri Siriex, *Houphouët-Boigny, de la paix*, Nouvelles éditions africaines (Nea), 1975.
- Paul-Henri Siriex, *Houphouët Boigny, ou, La sagesse africaine*, Paris Abidjan, Éditions Nathan Nouvelles éditions africaines, 1986 (ISBN 2-091-68160-1).
- Pascal Koffi Teya, *Côte d'Ivoire, le roi est nu*, éditions L'Harmattan 2004 (ISBN 2858025045).
- Robert Lopez, *Au temps banni d'Houphouët-Boigny : Côté d'Ivoire, France, regards croisés*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2006 (ISBN 2-296-01804-1).
- Fondation Félix Houphouët-Boigny, *Il était une Fois Félix Houphouët Boigny*.
- Samba Diarra, *Les faux complots d'Houphouët-Boigny : fracture dans le destin d'une nation (1959-1970)*, Paris, Karthala, 1997 (ISBN 2-865-37731-8)
- Jacques Baulin, *La succession d'Houphouët-Boigny : les débuts de Konan Bédié*, Paris, Karthala, 2000 (ISBN 2-845-86091-9). Texte partiellement en ligne (https://books.google.fr/books?id=Um_7F_kNrwQC&printsec=frontcover&source=gbs_slider_thumb#v=onepage&q&f=false)
- Amadou Koné, *Houphouët-Boigny et la crise ivoirienne*, Paris, Karthala, 2003 (ISBN 2-845-86368-3). Texte partiellement en ligne (https://books.google.fr/books?id=qNm-f0VPjjsC&printsec=frontcover&source=gbs_similarbooks_s&cad=1#v=onepage&q&f=false)
- Bernard Nantet, *Félix Houphouët-Boigny*, In *Encyclopédie Universalis* édition 1999.
- Jacques Baulin, *La Politique intérieure d'Houphouët-Boigny*, éditions Eurafor 1982.
- Le Toubabou, *Le millefeuille ivoirien : un héritage de contraintes*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2005 (ISBN 2-747-59357-6).
- Laurent Gbagbo, *Côte d'Ivoire : pour une alternative démocratique*, L'Harmattan, 2004 (1^{re} éd. 1983) (ISBN 2-85802-303-4, présentation en ligne (<https://books.google.fr/books?id=evRrLbmYPHwC>))
- Marcel Amondji, *Côte d'Ivoire. Le P.D.C.I. et la vie politique de 1945 à 1985*, éditions L'Harmattan 1986 (ISBN 2858026319).
- Arsène Ouégui Goba, *Côte-d'Ivoire--quelle issue pour la transition?*, Paris, éditions L'Harmattan, 2000 (ISBN 2-738-49483-8).
- Marcel Amondji, *Félix Houphouët et la Côte d'Ivoire : l'envers d'une légende*, Éditions Karthala, 1984 (ISBN 978-2-865-37104-4, présentation en ligne (<https://books.google.fr/books?id=v7Iri51XYuAC&feHsrB7Aa2r4G4DA>))
- Pierre Nandjui, *Houphouët-Boigny : l'homme de la France en Afrique*, Paris, éditions L'Harmattan, 1995 (ISBN 2-738-43090-2).
- Frédéric Grah Mel, *Félix Houphouët-Boigny : biographie*, Paris Abidjan Abidjan Paris, Maisonneuve et Larose Servedit CERAP, Karthala, 2003 (ISBN 2-706-81744-5). Texte partiellement en ligne (https://books.google.fr/books?id=3_efsHFBKpsC&printsec=frontcover&source=gbs_similarbooks_s&cad=1#v=onepage&q&f=false)
- Alice Ellenbogen, *La succession d'Houphouët-Boigny : entre tribalisme et démocratie*, Paris, éditions L'Harmattan, 2002 (ISBN 2-747-52950-9).
- Diégou Bailly, *La restauration du multipartisme en Côte-d'Ivoire, ou, La double mort d'Houphouët-Boigny*, Paris, éditions L'Harmattan, 1995 (ISBN 2-738-42349-3).
- *Le président Félix Houphouët-Boigny et la nation ivoirienne* (Recueil des principales déclarations du Président F. Houphouët-Boigny de 1944 à 1975, précédées d'un introduction historique), Abidjan, Dakar, NEA, 1975, 328 p.
- D. Amara Cissé, Y. Fassassi, *Houphouët Boigny, homme de la terre : une approche économique*, *Annales de l'Université d'Abidjan*, t. IV, série K, 1981, p. 35-90.

Archives sonores

- Alpha Blondy, *Jah Houphouët nous parle*, album Revolution, label EMI Pathe Marconi 1987.
- Félix Houphouët-Boigny, *Une foi, un projet, une flamme*, Collection *Destins internationaux* : recueil de documents sonores fondé sur les archives de la Radio ivoirienne, de la Radio suisse romande et de l'Institut national de l'audiovisuel, édité par l'ONU, 1998.

Voir aussi

Articles connexes

- Politique en Côte d'Ivoire
- Histoire de la Côte d'Ivoire
- Histoire de la culture du cacao

Liens externes

- Notices d'autorité :
 - Fichier d'autorité international virtuel (<http://viaf.org/viaf/98495871>)
 - International Standard Name Identifier (<http://isni.org/isni/0000000109283885>)

Sur les autres projets Wikimedia :
Félix Houphouët-Boigny (https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:F%C3%A9lix_Houphou%C3%ABt-Boigny?uselang=fr), sur Wikimedia Commons

- Bibliothèque nationale de France (<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb118865721>) (données (<http://data.bnf.fr/ark:/12148/cb118865721>))
- Système universitaire de documentation (<http://www.idref.fr/026659182>)
- Bibliothèque du Congrès (<http://id.loc.gov/authorities/n50031022>)
- Gemeinsame Normdatei (<http://d-nb.info/gnd/118639714>)
- Bibliothèque nationale d'Espagne (http://catalogo.bne.es/uhtbin/authoritybrowse.cgi?action=display&authority_id=XX1311827)
- Bibliothèque royale des Pays-Bas (<http://data.bibliotheken.nl/id/thes/p06996808X>)
- Bibliothèque universitaire de Pologne (<http://nukat.edu.pl/aut/n%202002036204>)
- Bibliothèque nationale de Grèce (<http://data.nlg.gr/resource/authority/record295101>)
- WorldCat Id (<https://www.worldcat.org/identities/lccn-n50031022>)
- WorldCat (<http://www.worldcat.org/identities/lccn-n50-031022>)
- Notices dans des dictionnaires ou encyclopédies généralistes :
 - BlackPast (<https://www.blackpast.org/global-african-history/houphouet-boigny-felix-1905-1993/>)
 - Brockhaus Enzyklopädie* (<https://brockhaus.de/ecs/enzy/article/houphouet-boigny-felix>)
 - Deutsche Biographie* (<http://www.deutsche-biographie.de/118639714.html>)
 - Dizionario di Storia* ([http://www.treccani.it/enciclopedia/felix-houphouet-boigny_\(Dizionario-di-Storia\)/](http://www.treccani.it/enciclopedia/felix-houphouet-boigny_(Dizionario-di-Storia)/))
 - Encyclopædia Britannica* (<https://www.britannica.com/biography/Felix-Houphouet-Boigny>)
 - Encyclopædia Universalis* (<https://www.universalis.fr/encyclopedie/felix-houphouet-boigny/>)
 - Gran Enciclopèdia Catalana* (<https://www.enciclopedia.cat/EC-GEC-0520652.xml>)
 - Hrvatska Enciklopedija* (<http://www.enciklopedija.hr/Natuknica.aspx?ID=26273>)
 - Swedish Nationalencyklopedin* (<https://www.ne.se/uppslagsverk/encyklopedi/lång/felix-houphouet-boigny>)
 - Munzinger Archiv (<https://www.munzinger.de/search/go/document.jsp?id=00000007167>)
 - Proleksis enciklopedija* (<https://proleksis.lzmk.hr/27131>)
 - Store norske leksikon* (https://snl.no/Felix_Houphouët-Boigny)
 - Visuotinė lietuvių enciklopedija* (<https://www.vle.lt/Straipsnis/felix-houphouet-boigny>)
- Ressource relative à la recherche : *La France savante* (<http://cths.fr/an/prosopo.php?id=122554>)
- Ressource relative à la vie publique : Base Sycomore (http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=3874)
- Félix Houphouët-Boigny - Portrait vidéo (<http://www.ina.fr/politique/politique-internationale/dossier/1976/felix-houphouet-boigny.20090331.fr.html>) sur ina.fr
- Discours prononcé par Monsieur Houphouët-Boigny, ministre d'État au stade Géo-André à Abidjan, le 7 septembre 1958 (<http://www.wdl.org/fr/item/2544>)

La version du 26 février 2008 de cet article a été reconnue comme « **article de qualité** », c'est-à-dire qu'elle répond à des critères de qualité concernant le style, la clarté, la pertinence, la citation des sources et l'illustration.

Ce document provient de « https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Félix_Houphouët-Boigny&oldid=185844831 ».

La dernière modification de cette page a été faite le 27 août 2021 à 16:48.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.

Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.

Politique de confidentialité
 À propos de Wikipédia
 Avertissements
 Contact
 Développeurs
 Statistiques
 Déclaration sur les témoins (cookies)

